

CH_VB 85.337 vom 21. Juni 1985

Bundesverwaltung, 1985-06-21, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_85.337

FR: CH_VB 85.337 du 21 juin 1985

IT: CH_VB 85.337 del 21 giugno 1985

Volltext

Postulat Göltet 1246 N 21 juin 1985 connaissances techniques suffisantes ou ne s'est pas intéressé au dossier. De plus, une forte campagne de désinformation a été menée dans certains médias que ce soit au moyen d'éditoriaux ou de lettres de lecteurs, ceci souvent même de bonne foi. Il convient donc d'informer valablement le peuple suisse, par un document de qualité pédagogique certaine, sur ce problème fondamental, ceci afin qu'il saisisse mieux les enjeux et les causes réelles du problème. Une démarche aussi exceptionnelle se justifie par le caractère lui aussi exceptionnel du problème. Seule une bonne information préalable du peuple suisse est de nature à faire accepter dans l'opinion publique les mesures très sévères, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'évolution cataclysmique, constatée ces derniers mois, se poursuit. Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates vom 15. Mai 1985 Rapport écrit du Conseil fédéral du 15 mai Le Conseil fédéral partage l'avis de l'auteur du postulat que les origines et les arrière-plans du dépérissement des forêts sont encore insuffisamment connus; des démarches exceptionnelles s'imposent pour informer la population de ce problème qui touche à l'existence même d'un pays alpin tel que la Suisse. C'est pourquoi le Conseil fédéral s'est déclaré favorable à une intervention de la conseillère nationale Mauch, au cours de l'heure des questions du 1er octobre 1984, de publier un résumé du rapport scientifique «Dépérissement des forêts et pollution de l'air» sous une forme facile à assimiler et conçue de manière claire. Depuis lors, cet engagement a été honoré: les 14 et 15 mars 1985, le Département fédéral de l'intérieur a présenté aux médias une brochure en couleurs, richement illustrée et réalisée de manière expressive. Dans un style sobre, elle veut à la fois dissiper les malentendus et faire saisir les processus chimiques compliqués qui se produisent dans l'atmosphère. La brochure est parue en trois langues nationales (f, d, i), à 200 000 exemplaires au total. Elle s'adresse à tout citoyen, mais en particulier aux écoliers. Le Conseil fédéral estime qu'il serait inopportun de remettre la brochure à tous les citoyens, comme on le fait en vue d'une votation. - D'une part, la Confédération ne peut pas imposer aux cantons la distribution du matériel comme s'il s'agissait d'une votation. - D'autre part, si l'on voulait envoyer par la poste une brochure non adressée à tous les ménages, il faudrait compter entre 750 000 et 800 000 francs pour les frais d'impression et d'expédition. - En revanche, tout intéressé a la possibilité d'obtenir la brochure gratuitement. Il lui suffit d'envoyer son adresse sur une étiquette collante à l'Office fédéral des imprimés et du matériel (EDMZ). - En outre, les enseignants peuvent commander le nombre d'exemplaires dont ils ont besoin pour toute une classe; les rédactions de publications pour le corps enseignant en ont été dûment informées. - Si le premier tirage de 200 000 exemplaires devait être insuffisant, un deuxième serait évidemment réalisé. Schriftliche Erklärung des Bundesrates Déclaration écrite du Conseil fédéral Puisqu'il a été satisfait à la presque totalité du postulat, le Conseil fédéral propose son classement. M. Brélaz: Par le biais de mon postulat, je demandais que le Conseil fédéral édite une brochure d'information à

l'intention du peuple suisse concernant l'état des forêts. Cela a été fait. Toutefois, je dois déplorer que cette brochure, bien que largement diffusée, n'atteigne pas les personnes qui désirent rester dans l'ignorance des faits et qui auraient pourtant le plus grand besoin de recevoir ces informations. Néanmoins, la démarche du Conseil fédéral allant dans le sens désiré, je suis prêt à accepter le classement du postulat, tout en partant de l'idée qu'il sera nécessaire de procéder encore à une plus large information. Abgeschrieben - Classé #ST# 85.337 Postulat Cottet Waldsterben. Umfassende Bekämpfung Lutte globale contre le dépérissement des forêts Wortlaut des Postulates vom 7. Februar 1985 Der Bundesrat wird eingeladen, ein Inventar der neben der Luftverschmutzung bestehenden Ursachen des Waldsterbens zu erstellen, ihre Wirkung zu analysieren und geeignete Wege und Mittel vorzuschlagen, um ihre schädlichen Wirkungen zu beseitigen oder zu mildern. Die vom Nationalrat mit grosser Mehrheit beschlossenen vernünftigen und wirksamen Massnahmen, die in erster Linie die Verminderung der Luftverschmutzung zum Ziel haben, wären zum Teil nutzlos - namentlich was die Sekundärschäden angeht, besonders jene, die der Borkenkäfer verursacht -, wenn der Kampf gegen das Waldsterben nicht umfassend geführt wird. Texte du postulat du 7 février 1985 Le Conseil fédéral est invité à faire procéder à l'inventaire des causes du dépérissement des forêts autres que la pollution atmosphérique, d'analyser leur impact et de proposer les voies et moyens propres à éviter ou à corriger leurs effets nuisibles. Les mesures décidées dans une très large adhésion du Conseil national aux propositions efficaces et raisonnables destinées essentiellement à réduire la pollution seraient en partie inutiles - notamment en ce qui concerne les atteintes secondaires, du bostryche en particulier - si la lutte contre le dépérissement n'est pas conduite globalement. Mitunterzeichner-Cosignataires: Berger, Candaux, Savary-Fribourg, Rime (4) Schriftliche Begründung - Développement par écrit On pouvait légitimement espérer que les interventions des parlementaires attirant l'attention sur les autres causes du dépérissement des forêts trouveraient un écho suffisant, préparant un catalogue de mesures également en ce qui les concerne. En fait, ces observations n'ont malheureusement pas été reçues pour ce qu'elles étaient, c'est-à-dire une contribution à l'effort tendant à rendre leur santé à nos forêts. Certains ont même soupçonné leurs auteurs de chercher à masquer la réalité de la pollution. Tout en reconnaissant les effets hautement nuisibles des émissions délétères de toute nature sur toutes les formes de vie, il faut admettre en ce qui concerne les forêts que d'autres facteurs les affaiblissent et accélèrent le processus de leur dépérissement. Quelques spécialistes, soucieux de vérité, ont publié un certain nombre d'observations, en ce qui concerne d'autres causes, dues en partie à des erreurs humaines, également responsables de la phase actuelle de dépérissement des forêts: - L'introduction massive de résineux - épicéas et sapins en particulier - dans des régions qui ne leur sont pas totalement propices. Il ne faut pas oublier le fait que, à une époque pas si lointaine, les forêts du Plateau et des Préalpes étaient formées essentiellement de chênes, hêtres, merisiers et autres feuillus.

21. Juni 1985 N 1247 Postulat Göltet - Le choix d'essences trop fragiles, là où l'on a introduit la forêt en tant que moyen de prévenir le déclenchement d'avalanches. - La prédominance des peuplements uniformes. Nos forêts sont trop souvent composées de résineux, en plantations compactes, entraînant une sollicitation uniforme et un appauvrissement du sous-sol, ainsi que l'autodestruction de la partie inférieure de la couronne privée de lumière. - Le manque de discipline dans l'exploitation de la forêt. Des plantes malades, foyers de bostryches, ne sont pas abattues à temps. Les bois abattus ne sont pas toujours écorcés. Leur évacuation est souvent tardive, surtout en ce qui concerne les

bois à papier. - L'absence de plans d'assolement. Le plus souvent, le résineux succède au résineux soit que la forêt soit reconstituée par l'homme, soit qu'elle se régénère par elle-même, grâce à la présence abondante de graines de résineux. - L'absence d'apport de fertilisants et d'oligo-éléments en compensation des prélèvements déterminés par la croissance des arbres. - L'insuffisance des soins culturaux, surtout dans les petites parcelles en main de propriétaires privés qui ne disposent d'aucune main-d'œuvre qualifiée. - Les atteintes du gibier, dangereuses surtout pour les rajeunissements. - Le vieillissement d'une génération très importante d'arbres que l'on a voulu pousser au maximum de leur possibilité de croissance, ou qui n'ont pas été exploités en temps opportun faute de voies de desservance appropriées. - Les conditions climatiques exceptionnelles, sécheresses répétées, passage brusque de la saturation humide à la grande chaleur, foudre, vents, gel, neige et autres atteintes. Pour apprécier les choses avec réalisme, il convient de se souvenir d'une vérité première: la forêt commence par une graine. Elle doit comprendre des essences à tous leurs stades de développement, du jeune plant à l'arbre mort, à moins que l'homme n'intervienne à temps pour éliminer les plus faibles. Il convient donc d'analyser chacune des causes d'affaiblissement, de maladie et d'atteintes secondaires, d'estimer objectivement leur degré de nocivité - non pas dans le but de minimiser les dangers de la pollution - mais pour corriger des erreurs de l'homme, parer à l'agressivité des éléments, améliorer la gestion future de la forêt et lui conserver toutes les chances de retrouver la santé. Nous serions gravement coupables si, croyant avoir fait notre devoir, en prenant des mesures contre la pollution, nous négligions les autres causes de dépérissement, plus prosaïques peut-être, mais porteuses, elles aussi, de graves dangers pour notre environnement forestier.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 22. Mai 1985 Déclaration écrite du Conseil fédéral du 22 mai 1985 Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat. Überwiesen - Transmis #ST# 85.338 Postulat Cottet Schädliche Emissionen. Studie Etude des émanations nuisibles Wortlaut des Postulates vom 7. Februar 1985 Der Bundesrat wird ersucht, die vom Menschen verursachten schädlichen Emissionen systematisch untersuchen zu lassen, damit nicht nur die Waldschäden, sondern auch andere schädliche Einwirkungen auf die Umwelt - auf die Atmosphäre ganz allgemein, auf die Gewässer, den Boden, den Untergrund, die Pflanzen, die Kulturen, die Tiere und natürlich auch auf den Menschen - verhindert werden können. Nach einer Debatte, in der sich der Nationalrat hauptsächlich mit den Grundzügen einer Strategie für den besseren Schutz des Waldes befasst hat, sollte man nun in Ruhe daran gehen, den Rahmen der Abklärungen und den Anwendungsbereich der Vorbeugemassnahmen auszuweiten. Dies soll erlauben, neue Fehler zu vermeiden, die Entwicklung von Wissenschaft und Technik - ohne sie zu bremsen - in Bahnen zu lenken, die keine neuen Gefahren heraufbeschwören, und die Lebensgewohnheiten in dem Sinn zu ändern, dass neue, sich auf die gesicherte Kenntnis der Gefahrenquellen stützende Verhaltensmassregeln aufgestellt werden. Texte du postulat du 7 février 1985 Le Conseil fédéral est invité à faire étudier les émanations antropogènes nuisibles de manière systématique, en vue de parer à d'autres atteintes, non seulement à l'environnement forestier, mais à l'atmosphère en général, aux eaux, au sol et au sous-sol, à la flore et aux cultures, à la faune et, naturellement, à l'homme. Au terme d'un débat où le Conseil national s'est attaché essentiellement à dégager les grandes lignes d'une stratégie destinée à mieux protéger la forêt, il importe, à tête reposée, de songer à élargir le cadre des investigations et la portée des mesures préventives, afin d'éviter de renouveler les erreurs, d'orienter sans le freiner le développement de la science et de la technique sur des voies qui n'entraînent pas de nouveaux dangers, d'infléchir les habitudes dans le sens de l'adaptation à de

nouvelles règles de vie fondée sur la connaissance démontrée de ce qui peut être nuisible. Mitunterzeichner- Cosignataires: Berger, Rime (2) Schriftliche Begründung - Développement par écrit II faut reconnaître que les conclusions scientifiques ne sont pas complètes, en l'état. Il n'a pas été apporté de réponses satisfaisantes à des questions simples telles que: pourquoi les forêts souffrent-elles et pourquoi pas la vigne, les jardins, les prairies, les récoltes? Qu'en est-il de la santé des hommes, de celle des animaux. Quels sont les taux de résidus nuisibles introduits dans l'atmosphère, les eaux, le sol. Il a été largement question d'énergies de remplacement, de la préférence à donner aux transports en commun. Face à l'augmentation inévitable de la consommation d'électricité qui en découlera, le «bilan» des avantages et des inconvénients de l'énergie nucléaire n'a pas été établi - ni discuté - avec rigueur et sang-froid. Nous nous élevons volontiers contre le gaspillage, mais nous perdons de vue les côtés négatifs de certaines habitudes nées de l'abondance et de la préférence donnée à des solutions prétendument rationnelles. L'exemple de la désaffection du public à l'égard des transports publics et la faveur croissante dont jouit la voiture ont été évoqués. On pourrait parler encore de l'abandon du bois au profit de succédanés de toute sorte dans la construction et les emballages, des infidélités au distributeur villageois ou de quartier au profit des grandes surfaces en matière de ravitaillement et au mépris des millions de kilomètres gaspillés en déplacements motorisés que cela implique, de la vague des bois étrangers et autres importations qui compromettent une saine exploitation de nos propres productions. Les mesures décidées ne feront pas tout. La manière dont elles seront suivies et appliquées accroîtront ou réduiront leurs effets. Les élans émotionnels ne sont guère durables. L'effort sera accepté si la population est certaine, dans chaque cas, du bien-fondé, de la base scientifique des raisons invoquées, du caractère raisonnable des décisions prises. Il est nécessaire, dans ce but, et afin d'agir en meilleure connaissance de cause à l'avenir, de mieux connaître les

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Postulat Cottet Waldsterben. Umfassende Bekämpfung Postulat Cottet Lutte globale contre le dépérissement des forêts In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1985 Année Anno Band III Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 17 Séance Seduta Geschäftsnummer 85.337 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 21.06.1985 - 08:00 Date Data Seite 1246-1247 Page Pagina Ref. No 20 013 492 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.